

Accueil de Loisirs Maternel 3-5 ans

Enfants scolarisés nés en 2017, 2016, 2015

NOM de l'enfant : _____ Prénom : _____ Date de naissance :/..../...

E.mail : _____

Allergie nécessitant PAI, précisez :

Votre enfant sera accueilli à **BLASLAY**, dans les locaux de l'Accueil de Loisirs.

L'ouverture de l'Accueil de Loisirs Petite Rivière est soumise aux décisions gouvernementales à venir.

ATTENTION

C'EST TOI QUI CHOISIS...

En attendant le Père Noël et le passage à la nouvelle année, c'est toi qui établis le programme d'activités selon tes envies ! Tu es libre de décider et de choisir ! L'équipe d'animation sera là pour t'aider...

Lundi 21 décembre	<input type="checkbox"/>
Mardi 22 décembre	<input type="checkbox"/>
Mercredi 23 décembre	<input type="checkbox"/>
Jeudi 24 décembre*	<input type="checkbox"/>
Vendredi 25 décembre	FERIE

Lundi 28 décembre	<input type="checkbox"/>
Mardi 29 décembre	<input type="checkbox"/>
Mercredi 30 décembre	<input type="checkbox"/>
Jeudi 31 décembre*	<input type="checkbox"/>
Vendredi 1 ^{er} janvier	FERIE



* Fermeture de l'Accueil de Loisirs à 17h00, le jeudi 24 décembre & le jeudi 31 décembre.
PAS DE GARDERIE LE SOIR.

TEMPS DE REPOS

Votre enfant a-t-il besoin d'un temps de repos (sieste) ?

OUI OCCASIONNELLEMENT NON

HEURE D'ACCUEIL LE MATIN

Le MATIN, à quelle heure déposerez-vous votre enfant à Blaslay ?

entre 7h30 et 8h00 entre 8h00 et 8h30
 entre 8h30 et 9h00 entre 9h00 et 9h30

Du 16 au 20 novembre la priorité est donnée aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) à la semaine complète.

Clôture des inscriptions le vendredi 11 décembre 2020.

Pas de remboursement en cas d'annulation après le 11 décembre 2020.

Merci de retourner le dossier **complet** au Centre de Loisirs Petite Rivière - 8, rue des deux Rivières - Blaslay - 86170 SAINT MARTIN LA PALLU **accompagné du règlement du séjour (sans les garderies)**, par chèque (ou chèques vacances) à l'ordre de **L'ARNOVEL**.

Je soussigné(e) Mr/Mme.....atteste avoir pris connaissance des informations générales ci-joint et les accepter.

Signature du Responsable Légal :

NE PAS REMPLIR
Reçu le :

Vacances de Noël 2020

Comment calculer votre quotient familial ?

Pour les familles allocataires à la CAF ou à la MSA (toutes familles percevant des allocations familiales, aides au logement, prime d'activités...) nous prenons en compte le quotient familial indiqué par « CAF PRO » au moment de l'inscription. Merci de fournir un justificatif de l'année en cours. En l'absence de justificatif, le tarif maximal (QF > à 1201) est appliqué.

Attention, au 1^{er} janvier de chaque année les quotients familiaux sont remis à jour par la CAF et la MSA. Cela peut demander quelques jours le temps de l'actualisation.

TARIFS

Les inscriptions se font uniquement sur 3 ou 4 jours (journées au choix à répartir sur une même semaine).

ATTENTION: la priorité sera donnée aux familles inscrivant leur(s) enfant(s) à la semaine complète.

Forfait 3 jours	Forfait 4 jours	QUOTIENT FAMILIAL
40,80 €	54,40 €	- 450
46,50 €	62,00 €	De 451 à 700
51,90 €	69,20 €	De 701 à 850
59,40 €	79,20 €	De 851 à 1000
62,40 €	83,20 €	De 1001 à 1200
65,10 €	86,80 €	+ de 1201

Enfants Hors Communauté de Communes du Haut Poitou :

6,00 € au prix du forfait 3 jours

8,00 € au prix du forfait 4 jours

Pensez à régler la cotisation pour l'année en cours
(valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours)

9,00 € par famille

Les règlements des familles seront encaissés au 21 décembre 2020.

Demi-tarif sur le prix du forfait choisi (avant déduction des aides) à partir du 3^{ème} enfant (le plus jeune) inscrit à l'Accueil de Loisirs, à la même période que ses frères ou sœurs.

Réduction non applicable si l'un des 3 enfants est absent une ou plusieurs journées.

La famille réglera au minimum un forfait de 12,00€ pour 3 jours et 16,00 € pour 4 jours.

Participation financière des communes

	Forfait 3 jours	Forfait 4 jours		Forfait 3 jours	Forfait 4 jours
Avanton	8,10 €	10,80 €	Saint Martin la Pallu <i>(Vendeuvre, Charrais, Chéneché, Blaslay, Varennes)</i>	9,00€	12,00€
Chabournay	9,00 €	12,00 €	Villiers	12,00 €	16,00 €
Cissé	8,70 €	11,60 €	Yversay	8,70 €	11,60 €
Neuville	10,20 €	13,60 €			

La participation financière des communes est une aide directe aux familles et vient en déduction du prix du forfait. N'oubliez pas de la déduire du prix du forfait choisi.

VACANCES SCOLAIRES DE NOËL 2020

Les enfants de 3-5 ans seront accueillis à BLASLAY, dans les locaux de l'Accueil de Loisirs. Il n'y aura pas de transport.

GARDERIES

A régler à réception de la facture

à BLASLAY, à l'Accueil de Loisirs <i>(salles 3-6 ans dont l'accès se fait sur la terrasse)</i>	MATIN : 7h30 à 8h30	1,80 €
	SOIR : 18h00 à 18h30 <i>(pas de garderie le jeudi 24 & 31 décembre)</i>	0,90 €

***ATTENTION : Fermeture de l'Accueil de Loisirs à 17h00, le jeudi 24 décembre & le jeudi 31 décembre.**

En cas de retard des familles, tout dépassement après 18h30 sera facturé 2,00 € par quart d'heure supplémentaire ceci afin de couvrir les charge salariales du personnel.

HORAIRES

Horaires du Centre de Loisirs de « Petite Rivière » à Blaslay :

8h30 (possibilité de déposer les enfants jusqu'à 9h30) - **18h00*** (possibilité de récupérer les enfants à partir de 16h30)